

## L'École sans murs accueille les non-scolarisés

---

La création de l'École sans murs est l'aboutissement d'une réflexion menée par la direction diocésaine de la Seine-Saint-Denis sur la présence d'enfants non scolarisés dans le département. À la fin des années 1990, ce phénomène semblait prendre de l'ampleur mais il était difficile à cerner. Y avait-il réellement des enfants de moins de 12 ans qui n'étaient inscrits dans aucune école ?

Dès 1970, l'Éducation nationale avait créé un dispositif d'accueil des enfants de migrants étrangers nouvellement arrivés en France et non francophones, avec les classes d'initiation (CLIN)<sup>1</sup>, les classes d'accueil pour les élèves normalement scolarisés antérieurement (CLA)<sup>2</sup> et les classes d'accueil pour les élèves non scolarisés antérieurement (CLA-NSA)<sup>3</sup>. Cependant, tous les enfants étaient-ils pris en compte par ce dispositif ?

Après une année de réflexion avec différents partenaires, la direction diocésaine a souhaité créer une structure qui prenne en charge les non-scolarisés le temps nécessaire pour qu'ils trouvent une école dans le cursus ordinaire ou dans le dispositif d'accueil. C'est l'établissement privé sous contrat Fénelon, à Vaujours, qui a relevé le défi de porter ce nouveau

dispositif, avec le soutien de l'Inspection académique.

En septembre 2000, l'École sans murs, dirigée par la directrice de l'école primaire Fénelon, se dote d'une équipe de trois personnes à mi-temps : deux enseignants de l'adaptation et l'intégration scolaires<sup>4</sup> (AIS) mis à disposition par l'Éducation nationale et une éducatrice spécialisée. Le territoire d'intervention comprend à l'origine les villes de Clichy-sous-Bois, Montfermeil et Vaujours.

Après quelques mois sur le terrain, des élèves sont rapidement repérés, montrant que des besoins existent. Avec la pratique, le dispositif s'adapte : le recours à des professeurs d'école s'avère plus pertinent, les élèves n'étant ni handicapés, ni en difficulté. Le nombre d'élèves suivis conduit également l'équipe à travailler à plein temps uniquement à Clichy-sous-Bois et Montfermeil, là où les besoins sont les plus importants. En effet, ces deux villes se partagent le quartier du Grand Ensemble de 16 000 habitants, qui accueille le plus de primo-arrivants sur le département.

*Qui sont les élèves de l'École sans murs ?*

L'École sans murs touche des élèves de 5 à 15 ans qui ont des parcours très différents. Divers éléments expliquent leur nonaccès temporaire à l'école.

Les enfants tsiganes forment une part importante des élèves accueillis. Nomades, ils fréquentent rarement les établissements scolaires; ils n'ont pas le niveau de leur classe d'âge et leur

---

<sup>1</sup> Les classes d'initiation (CLIN) regroupent les élèves du CP au CM2 pour un enseignement de français langue seconde, quotidiennement et pour un temps variable en fonction des besoins. L'objectif est qu'ils puissent suivre au plus vite l'enseignement dans une classe du cursus ordinaire.

<sup>2</sup> Les classes d'accueil pour les élèves normalement scolarisés antérieurement (CLA) s'adressent à des élèves de collège et de lycée ayant eu une scolarité dans leur pays d'origine. L'enseignement est individualisé, adapté à leur niveau.

<sup>3</sup> Les classes d'accueil pour les élèves non scolarisés antérieurement (CLA-NSA) permettent aux élèves très peu ou non scolarisés avant leur arrivée en France et ayant l'âge de fréquenter le collège d'apprendre le français et d'acquérir les connaissances de base correspondant au cycle III de l'école élémentaire.

---

<sup>4</sup> Enseignants spécialisés pour les élèves en difficultés scolaires graves ou souffrant d'un handicap.

intégration en classe traditionnelle est difficile.

L'intégration des élèves non francophones dans les classes proposées par l'Éducation nationale prend du temps, car ces classes sont en nombre insuffisant, leur capacité ne couvre pas tous les besoins du secteur. Des tests sont en outre obligatoires avant l'intégration dans une classe de niveau collège et l'élève doit souvent attendre plusieurs mois son affectation, surtout s'il arrive en milieu d'année scolaire.

Certains élèves, dont des francophones, peuvent ne pas accéder à l'école pour des raisons administratives ou sanitaires. En effet, des vaccinations sont obligatoires pour entrer à l'école. Par ailleurs, des papiers sont demandés justifiant l'identité de l'élève (un extrait de naissance ou un passeport ou un document justifiant de l'autorité de la personne qui héberge l'enfant) et la preuve qu'il séjourne sur la commune. Certaines familles ne disposent pas des papiers demandés : les voyageurs, les squatters et les hébergés dont le logeur refuse de remplir le certificat d'hébergement. Obtenir un extrait de naissance dans le pays d'origine peut poser des problèmes lorsqu'il est pour un neveu ou une nièce confiés par les parents. Ainsi, pour certains, réunir tous ces papiers peut parfois prendre beaucoup de temps. Autant d'attente durant laquelle l'enfant ne sera pas scolarisé.

Enfin, les élèves exclus d'un collège qui ne veulent pas rejoindre leur établissement d'affectation peuvent aussi être accueillis dans la nouvelle structure pour préparer leur retour.

### *Identifier les non-scolarisés*

Pour toucher ces enfants, l'École sans murs s'est appuyée sur les partenaires locaux. Il s'agissait d'abord de se faire connaître auprès des associations locales, des services municipaux, des services sociaux, de la protection maternelle et infantile (PMI) et de l'ensemble des écoles publiques du secteur. Pour entrer en contact avec les habitants du quartier, l'équipe de l'École sans murs participe

aux activités des associations et aux manifestations locales : animation conjointe d'ateliers au centre social pendant les vacances scolaires, participation régulière aux bibliothèques de rue organisées par deux associations locales. « *Étant donné la précarité dans laquelle vivent la plupart des habitants, les enseignants ne peuvent se contenter d'enseigner sans s'imprégner de la vie locale* », explique Françoise Vernevaut, éducatrice de l'École sans murs. Elle-même issue de la prévention spécialisée, Françoise Vernevaut va à la rencontre des jeunes du quartier qui ne semblent pas scolarisés, que ce soit dans la rue ou dans les centres commerciaux. Le travail de repérage se fait par immersion, afin d'entrer en contact avec toutes les personnes susceptibles de connaître l'existence d'enfants non scolarisés chez des amis, des voisins, des connaissances communautaires... C'est donc le bouche-à-oreille et l'observation qui permettent de repérer les enfants. Ainsi, les partenaires qui ont connaissance d'un enfant non scolarisé orientent les familles vers l'École sans murs ou préviennent l'éducatrice qui se présente à la famille lors d'un nouveau rendez-vous.

### *Une passerelle vers l'école*

L'École sans murs intervient dans deux domaines : l'accueil immédiat des enfants en classe et l'accompagnement des familles. L'objectif n'est pas de se substituer à l'école ordinaire, mais de pallier un manque, d'offrir une alternative, une école à des enfants qui en sont momentanément privés. Parfois, l'aide de l'éducatrice suffit à débloquent une situation et l'enfant trouve très rapidement une école, tandis que d'autres resteront plusieurs mois sans solution.

Pour ces élèves, un enseignement individualisé, avec une pédagogie adaptée, est proposé chaque matin de 9 heures à 11 heures dans un des locaux municipaux ou associatifs mis à disposition par les deux communes. Le jeudi après-midi est réservé à une

activité à l'extérieur : jardin ou ferme pédagogique, sorties...

Les tsiganes font l'objet d'une prise en charge distincte, car ils sont souvent francophones. La classe se fait pour eux l'après-midi, dans un local proche de leur habitation ou dans une caravane de leur campement. Durant l'année scolaire 2003-2004, quatorze adolescents de plus de 12 ans, dix enfants de 6 à 12 ans et deux de moins de 6 ans ont été pris en charge. À ceux-là s'ajoutent vingt-huit enfants tsiganes pris en charge sur des périodes ponctuelles.

Les tsiganes représentent 40 % des enfants suivis et l'École sans murs ne réussit pas à les scolariser. Par contre, elle trouve une école pour 60 % des enfants. Une fois scolarisés, ceux-ci continueront d'être suivis afin que leur intégration se déroule au mieux.

L'École sans murs accueille aussi des enfants scolarisés au sein d'ateliers éducatifs et scolaires deux soirs par semaine. Ces enfants en difficultés scolaires sont adressés par les associations d'aide aux devoirs. L'École

sans murs contacte la famille et le professeur pour connaître le niveau des difficultés. *« Il s'agit de lever progressivement les inhibitions, d'aider l'élève à intégrer les règles nécessaires à l'entrée dans les apprentissages par des jeux collectifs ou individuels »*, explique encore Françoise Vernevaut.

Pour poursuivre son action, l'École sans murs doit maintenir une vigilance accrue auprès des partenaires associatifs, des professionnels municipaux et des professeurs. Elle doit sans cesse informer les partenaires locaux, entretenir son réseau, car le turn-over des professionnels est particulièrement important sur le quartier. Au sein même de l'École sans murs, la forte rotation des enseignants interroge la continuité de la pédagogie, la cohésion de l'équipe et l'évolution du dispositif. L'école est cependant bien identifiée sur le quartier, elle a démontré son utilité, répondant à un besoin souvent méconnu.

---

École sans murs  
École Fénelon  
1, rue de Montauban  
93410 Vaujours  
Tél. : 01 49 63 62 00  
06 72 87 35 83

Mots clés (indexation DPH) : ÉCOLE, ACCÈS À L'ÉDUCATION, ÉCHEC SCOLAIRE, MIGRATION, ENFANTS.

Fiche réalisée le 18/10/2004

---